

Romont : coutumes et pratiques religieuses éteintes

Autor(en): **Page, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **73 (1983)**

PDF erstellt am: **24.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1005282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Romont

Coutumes et pratiques religieuses éteintes

La petite ville catholique de Romont entretenait, depuis des temps fort anciens, un grand nombre de coutumes et de pratiques religieuses, dont quelques-unes en propre, et que nous avons encore connues vers les années 30.

Mais la guerre a sévi; une importante réforme liturgique est issue du concile Vatican II; les mentalités aussi ont changé; il est résulté de cette évolution l'extinction de nombreux «usages» anciens. Et si nous employons le verbe «éteindre», c'est que la flamme a manqué. Nous ne toucherons pas ici aux réformes fondamentales de la liturgie et de la pratique religieuse, comme la messe en langue vernaculaire, la communion, l'administration des sacrements, etc. Elles nous dépassent...

Les pratiques religieuses dont nous parlerons avaient un caractère populaire, pourrait-on dire, un cachet quelque peu folklorique. Elles étaient entrées dans nos «us et coutumes», et c'est pourquoi leur mention peut trouver place dans cette revue.

A l'intérieur d'elles-mêmes, une évolution s'était aussi produite, et ce que nous disons pour 1930 ne l'était pas nécessairement un siècle plus tôt. En certains cas, cette évolution peut être même signe de santé et garantie de survie. Il est donc possible que le feu qui couvait sous la cendre retrouve sa flamme, et nous en avons l'exemple romontois de «L'Alléluia de Minuit», ou le chant des «Compagnons de l'O Filii», qui a revu le jour après une cinquantaine d'années de «sommeil». L'Alléluia de Minuit, qui se chante la nuit de Pâques, reflourit.

Toutes les pratiques religieuses éteintes dont nous parlerons ne sont pas exclusivement romontoises. Elles touchaient l'ensemble des paroisses fribourgeoises.

Pour les biens de la terre

Les Rogations

Les manifestations de prières pour les biens de la terre se déroulaient essentiellement en été, sous la forme de processions, et c'étaient principalement les «Rogations», une très ancienne pratique religieuse, qui se manifestait les trois jours précédant l'Ascension.

Que nous disait le catéchisme sur le but de ces prières? «C'est de détourner les fléaux que nous aurions mérités, de demander à Dieu ses bénédic-



Bénédiction de l'eau
de la fontaine.

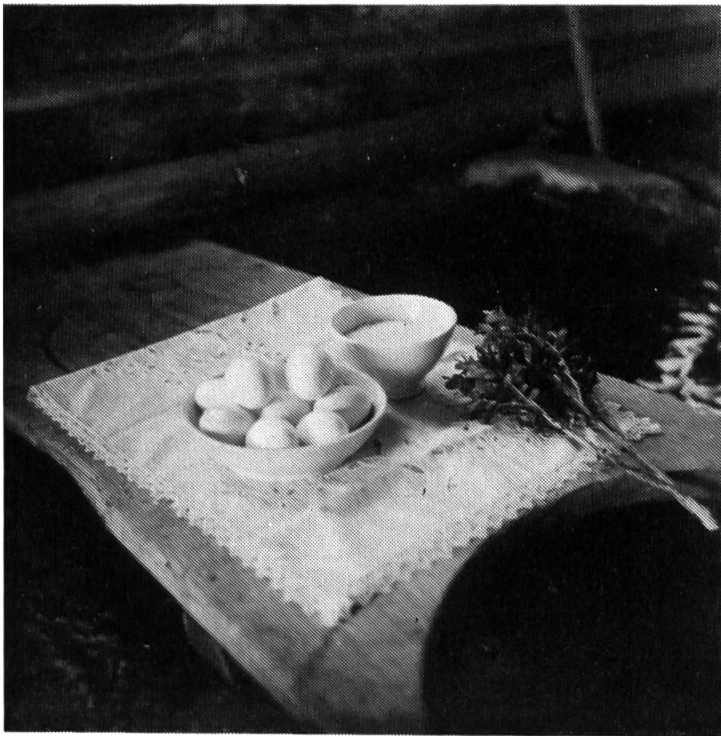
tions sur les biens de la terre, et de lui recommander tous nos besoins spirituels et corporels.»

Écoutons d'abord Châteaubriand, dans une de ces pages dont il a le secret (*Le Génie du Christianisme*, 1802): «Les cloches du hameau se font entendre. Les villageois quittent leurs travaux: le vigneron descend de la colline, le laboureur accourt de la plaine, le bûcheron sort de la forêt. Après l'exhortation du curé, l'assemblée commence à marcher. L'étendard des saints ouvre la carrière au troupeau. On entre dans des chemins ombragés, et coupés profondément par la roue des chars rustiques; on voyage le long d'une haie d'aubépine où bourdonne l'abeille et où sifflent les bouvreuils et les merles. Les arbres sont couverts de leurs fleurs ou parés d'un naissant feuillage. Les bois, les vallons, les rivières, les rochers entendent tour à tour les hymnes des laboureurs. La procession rentre enfin au hameau. Chacun retourne à son ouvrage. Avec quelle espérance on enfonce le soc dans le sillon, après avoir imploré celui qui dirige le soleil et qui garde dans ses trésors les vents du midi et les tièdes ondées.»

Celles de Romont

En ce qui concerne les Rogations de notre enfance et celles de Romont des années 30, nous n'avons guère à ajouter au pittoresque tableau de Châteaubriand. La file des processionnaires s'allongeait par les sentiers et les chemins, à travers champs, recueillant ici quelques retardataires, perdant là des gens pressés, s'arrêtant aux croix ornées de fleurs, de bouquets, de couronnes ou d'images pieuses.

En tête de la procession, les très anciennes bannières des confréries, de l'Annonciation, du St. Sacrement, de la Ste-Trinité, des Saints Côme et Damien, Claude et Prothais.



Sur la planche à lessive, le rameau de buis, le sel à bénir, et le compte d'œufs qui semble bien être à huit.

La procession du lundi était particulièrement longue et durait environ quatre heures. Elle faisait halte sur le chemin parce qu'une croix, là-bas, dans le pré, marquait l'endroit d'un ancien cimetière; elle passait sous une remise dont la fontaine nous offrait son eau; au monastère de la Fille-Dieu, où la messe était dite, un boulanger avait dressé son banc de friandises et de petits pains; et en rentrant par le chemin le plus court, celui du Brit, elle s'arrêtait, pour chanter un «Vexilla Regis» auprès d'une croix qui marque le cimetière des lépreux de la Maladaire. A dix heures, le «Regina coeli» résonnait sous les voûtes de la collégiale.

On récidivait le mardi (jour du marché), en allant chanter une messe à la chapelles des Pères Capucins, et on processionnait le mercredi en pleine campagne, jusqu'à la chapelle de Ste -Anne. Il ne subsiste aujourd'hui qu'une brève procession, le soir, autour de l'église.

Ces croix des chemins

Ce sont précisément les croix des Rogations. Modestes croix de chêne ou fûts en pierre surmontés d'une croix en fer forgé; imposantes croix des souvenirs de missions. Plantées aux carrefours, escortées d'arbres, le passant les saluait par une brève invocation apprise au catéchisme. Beaucoup l'ont certes oubliée.

Mais les Rogations étaient jours de fête pour les croix des chemins. On les ornait de fleurs et de plantes vertes; on y accrochait une image pieuse; entre voisins, on rivalisait de soins à tour de rôle.

Arrivé à une croix, on s'arrêtait, et le prêtre entonnait l'antienne, reprise par le chœur: «*Crucifixus surrexit a mortuis et redemit nos, alléluia.*» (Crucifié, il est ressuscité de la mort et nous a rachetés.) Agenouillé, chacun



Entre deux arbres,
une croix au bord du
chemin, ornée de fleurs
et d'une image du
Sacré-Cœur.

Photos Page

regardait la croix, et le prêtre, décrochant le reliquaire suspendu à son cou, traçait des signes de la croix tout autour de lui. Puis, lentement, la procession reprenait.

La bénédiction du sel et des eaux

Nous avons dit plus haut que sous la remise du Clos de la Croix l'eau courante de la fontaine nous faisait envie, et que nous y goûtions.

Or, sur la planche à lessive de ce grand bassin, la fermière avait posé sur un napperon, un rameau de buis qui servirait de goupillon, un bol de sel et un compte d'œufs dans une assiette¹.

C'est qu'un prêtre du chapitre de la collégiale, donc un chanoine, revêtu du surplis et de l'étole², et accompagné de deux servants en habit de choeur, se détachaient de la procession, et «courageaient» les fermes pour y bénir l'eau et le sel. Un servant portait la fiole d'eau bénite et l'autre se chargeait du panier qui recueillait les œufs remis en échange de cette bénédiction. Les processionnaires, eux, plus disciplinés, le chapelet à la main, psalmodiaient en regardant déambuler par les sentiers, d'une ferme à l'autre, ce trio en rupture de ban.

¹ A cette époque-là, en certains endroits, on avait conservé la manière de payer les œufs par «compte», c'est-à-dire que pour la somme de 0,60 fr., on pouvait avoir un nombre d'œufs variable. On disait alors que le «le compte est à 6, à 8, à 10, à 12 œufs» Selon la saison, le prix d'un œuf pouvait donc varier de 10 ct. à 5 centimes.

² *Surplis*: sorte de blouse blanche. *Etole*: écharpe brodée descendant sur le devant, requise surtout pour l'administration des sacrements.

La procession des reliques

Au nombre des implorations pour un temps favorable, il convient de placer encore la procession dominicale dite des reliques, autour de l'église. Cela en été, pour du soleil ou de la pluie. On l'appelait aussi: Prière pour le temps.

La croix paroissiale entraînait les enfants, le chœur suivait chantant l'hymne consacrée au patron de la paroisse (à Romont, l'Ave Maris stella, la collégiale étant dédiée à l'Assomption de la Vierge), puis les hommes et les femmes. Le parcours était court, mais on allait cependant d'un bon pas, toujours un peu pressé d'en finir. De retour au porche, le prêtre récitait une oraison, traçait deux ou trois signes de la croix avec les reliques, puis rentrait seul à l'église, avec les servants.

A Romont, la procession se déroulait à l'intérieur de l'église, et seuls les enfants y participaient, précédant le clergé.

Aux siècles antérieurs

Nous n'avons jusqu'ici parlé que de nos souvenirs, mais la chronique romontoise qui a enregistré les délibérations des conseils de la cité, nous rapporte maintes processions pour les biens de la terre, et cela particulièrement dès le milieu du XVII^e siècle jusqu'au siècle suivant. Une période, pourrait-on croire, portée vers ce genre de dévotion et de recours à la Providence pour la sauvegarde des biens matériels.

A noter que ces décisions sont prises par l'autorité civile, qui demande au clergé l'organisation de ces processions, lesquelles se déroulent en ville, d'une église à l'autre, ou jusque dans les paroisses voisines ... Prières d'intercession ou d'action de grâces. Écoutons:

«Procession faite chez les Dames religieuses de la Fille-Dieu, (au pied de la colline) pour un temps favorable à la récolte.» (C'est noté au 8 juillet 1660)³.

«Procession ordonnée pour rendre grâces à Dieu de la bonne prise et du temps favorable qu'on a eu pour la récolte» (19 novembre 1665)⁴.

«On demande aux Messieurs du clergé de faire une procession et d'y convoquer la Doyennée (paroisses des alentours) à cause du mauvais temps» (20 juillet 1690).⁵

«Monsieur le Banneret (syndic d'alors) s'adressera à M. le Doyen pour aller en procession chez les Rds Pères Minîmes (ordre religieux qui avait son couvent en ville), où l'office sera célébré, avec prédication, à l'honneur de Dieu et de St François de Paule (patron de cette chapelle), afin

³ Cf. AVR Man. 19, fol. 14.

⁴ Cf. AVR Man. 19, fol. 86

⁵ Cf. AVR Man. 22, fol. 328.

d'obtenir un temps favorable pour les semailles et autres grâces nécessaires» (2 septembre 1694).⁶

Pour un temps favorable, on se rend en procession à la chapelle de Ste-Anne, dans la campagne voisine, à celle du village voisin de Berlens, sanctuaire de Notre-Dame de L'Épine, à l'église de Grangettes où l'on vénère un très beau crucifix, à Siviriez, à Villaz-St-Pierre, à Bulle, et le Clergé est fréquemment requis d'en faire en ville.

Nous ne poursuivrons pas les citations. Que celles-ci suffisent à nous convaincre de la confiance de nos ancêtres en la prière publique, ici pour les biens de la terre. Mais il en était organisé à d'autres intentions dont nous parlerons dans un prochain article.

Note plaisante, mais cependant suggestive.

Romont étant proche de la frontière vaudoise, il m'a été donné d'entendre cette expression, en patois, de la bouche d'un paysan protestant de Dompierre (VD): «*No j'arin le bî, lé Papô rogaton.*» (Nous aurons le beau, les partisans du pape vont en Rogations.)

Litanies des saints chantées aux Rogations.

On invoque les saints et les saintes, et on leur demande de prier pour nous (ora pro nobis), d'intercéder pour nous (intercedite pro nobis); on supplie le Seigneur de nous délivrer du mal (libera nos Domine), et, pécheurs, nous le prions de nous écouter (Peccatores, te rogamus audi nos). Magnifiques implorations.

⁶ Cf. AVR Man. 23, fol 67.
Man. 25 à 32.